

FLOTTES AUTOMOBILES

Tendance générale

L'assurance des flottes automobiles connaît un redressement technique progressif depuis fin 2018, selon l'application d'une nouvelle doctrine marché : l'automobile n'est plus un produit d'appel et doit contribuer à la rentabilité au même titre que les autres lignes d'assurance.

Ce mouvement de fond, mis en œuvre depuis par la totalité des assureurs de la place, ne faiblit pas pour la campagne de renouvellements 2023. Entamé pour des raisons structurelles, il perdure sur un marché impacté par plusieurs événements conjoncturels aux impacts significatifs.

- La crise sanitaire de la COVID, malgré son impact sur la sinistralité 2020/2021, n'est pas de nature à modifier cette tendance. Elle reste considérée comme ayant eu un effet ponctuel, alors que le marché est lui focalisé sur une recherche d'équilibre structurel long terme.
- En revanche, elle a amorcé, avec la reprise économique qui a suivi, une période d'inflation qui a lourdement impacté l'écosystème automobile, allant jusqu'à des problématiques de pénuries de composants sans solution à court terme.
- La crise ukrainienne est venue amplifier ce phénomène en 2022, avec un impact à nouveau particulièrement marqué en automobile.
- Les événements climatiques du printemps et de l'été sont venus également aggraver le bilan 2022 à date.

Capacité du marché

Les contraintes légales liées à l'assurance Responsabilité Civile Automobile obligatoire ne favorisent pas l'émergence de challengers qui restent en nombre très limité et maintiennent une approche prudentielle favorisée par l'attrition de l'offre.

Il est toujours à noter :

- pas de variation de la capacité offerte des grands intervenants en risque automobile d'un exercice sur l'autre ; du fait de la nature même du risque,
- le nombre d'intervenants reste particulièrement restreint sur les activités présentant un risque de sinistralité de forte intensité.

Évolution des garanties

Les impératifs juridiques encadrant l'assurance des véhicules terrestres à moteur freinent l'innovation et la créativité.

On note que le phénomène des grands comptes optant pour l'auto-assurance sur les garanties contractuelles et/ou la mise en place de franchises élevées réduisant fortement le volume de primes transférées auprès des compagnies d'assurances, commence à toucher significativement les parcs de taille moyenne.

Dynamique tarifaire

Malgré des renouvellements 2022 de bon augure, pour les entreprises clientes présentant des résultats techniques équilibrés, la nouvelle donne de l'inflation laisse présager une recherche assidue d'effet prix pour 2023. Ce phénomène est d'ores et déjà annoncé par la majorité des assureurs du marché.

À noter, la pression tarifaire toujours en accentuation sur les risques n'entrant pas dans les appétits des assureurs (location, transports, risques aggravés). La raréfaction d'offre pèse lourdement sur le rapport de force dans les négociations, avec une concentration de la marge de manœuvre sur les intermédiaires majeurs du marché (poids de leur portefeuille auprès des assureurs).



L'IMPACT DES NOUVELLES MOBILITÉS ET USAGES DU (TÉLÉ) TRAVAIL

Savez-vous comment se déplacent vos collaborateurs depuis l'essor des nouvelles mobilités et du télétravail ?

La loi d'orientation des mobilités (LOM) de 2019, concernant notamment les EDPM-Engin de Déplacement Personnel Motorisé-, et l'essor du Télétravail, accéléré par la crise sanitaire, ont lourdement impacté les modes de déplacements de vos collaborateurs.

Or, tous les déplacements de vos collaborateurs, pour une mission professionnelle, peuvent impacter la responsabilité civile de votre entreprise OU sa responsabilité civile automobile.

En effet, parmi les EDPM certains sont des Véhicules Terrestres à Moteur soumis à obligation d'assurance automobile, par définition exclue des couvertures responsabilité civile générale. C'est par exemple le cas d'une trottinette électrique ou d'une gyroroue, mais pas d'un vélo à assistance électrique.

C'est cette distinction qu'il est important de maîtriser afin de cartographier les usages et les véhicules ainsi que d'adapter les couvertures RC Générale ou RC Automobile. La définition d'une politique de mobilité est également un outil clé pour garder cette problématique de frontière RC sous contrôle.

EXPERTISE DIOT-SIACI

Quelle est notre expertise technique opérationnelle ?

Diot-Siaci est un acteur majeur sur le marché de l'assurance des Flottes Automobiles depuis plus de 30 ans et intervient sur les plus grands parcs automobile français.

Nous accompagnons nos clients pour la couverture de leurs 500.000 véhicules, et assurons la gestion de près de 50.000 sinistres par an.

Comment nous vous accompagnons ?

Notre objectif est de dessiner la solution la plus adaptée aux besoins de chacun de nos clients sur l'ensemble de leur risque automobile : assuré, auto-assuré et servicing connexes. A ce jour, l'accompagnement de nos clients sur leur auto-assurance représente plus d'un tiers de l'activité du département Flottes Automobiles et se complète par la sélection des meilleurs partenaires : Réparateurs agréés, Experts, Préventeurs, Start-up de l'écosystème automobile, Glaciers, etc.

Que pouvons-nous vous apporter ?

Notre offre d'accompagnement s'appuie sur 2 piliers :

- L'Humain, avec des équipes de spécialistes dédiés et constitués de collaborateurs formés en interne (processus de 3 ans) ou recrutés sur le marché en cabinets de courtage, compagnies d'assurances et gestionnaires de parc.
- Le Digital, avec une offre complète d'outils à disposition des Risk Manager, Gestionnaires de parc et Collaborateurs.

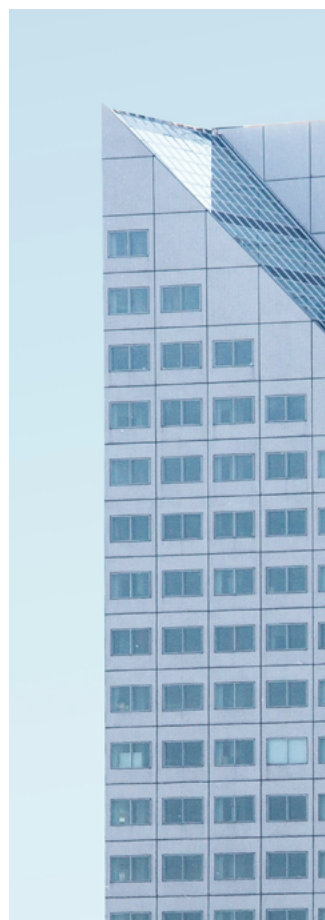
Qu'est-ce qui nous différencie ?

Notre plus grande fierté est la fidélité de nos clients, souvent sur plusieurs décennies et pour certains depuis plus de 30 ans.

C'est de cette historique de partenariat et de pérennité que nous avons développé une offre de services entièrement tournée sur la relation humaine avec nos clients. Chaque membre de l'équipe est identifié nominativement, joignable directement sur sa ligne téléphonique/son e-mail et bénéficie du soutien d'un binôme et de son management de proximité (équipe de moins de 10 collaborateurs).



Florent Lebigot
Directeur Flottes Automobiles



65 collaborateurs



645 clients



+ de 400 K véhicules au siège et
500 K en vision nationale Groupe



50 000 sinistres traités par an